

Boucle forestière au départ de l'Étang Milourde de la ville d'Anor

Une randonnée proposée par bauvin

Jolie randonnée dans l'Avesnois. Chemin faisant, vous découvrirez de longues laies de la forêt d'Hirson, vous croiserez étangs, cascades et longerez l'Oise et d'autres rivières. Randonnée variée.



Visorando



Randonnée n°876292

Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.74km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	83m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	84m	Région :	Avesnois
Point haut :	259m	Commune :	Anor (59186)
Point bas :	208m		

Description

Stationnement sur le parking à gauche avant l'Étang Milourde.

(D/A) Passez devant l'étang puis prenez la Route du Maka à votre droite en laissant la Rue de Milourde à gauche. Rejoindre le croisement suivant.

(1) Poursuivez cette route tout droit jusqu'à l'intersection en T.

(2) Prenez à droite la Route de Neuve Forge. En automne et hiver, vous apercevrez plusieurs blockhaus le long de la route ou forêt.

(3) Prenez à gauche la Route du Pas Bayard à l'Étoile jusqu'au Carrefour Amélie

(4) Tournez à gauche sur la Route de l'Étang et poursuivez tout droit jusqu'au Carrefour Hélène.

(5) Virez à gauche et suivez la Route de Gratte Pierre (un peu boueuse) jusqu'au Haras. Virez à droite, passez devant l'étang, la cascade, et la chapelle à Neuve Forge.

(6) Au croisement, continuez par la gauche dans la Rue de la Grande Lobiette et restez toujours à gauche jusqu'au calvaire.

(7) Prenez alors à gauche dans la Rue de la Fontaine à Bailles.

(8) 300m plus loin environ, quittez la route par un chemin à gauche qui rentre dans le bois. Soyez attentif car le chemin est assez étroit au départ. Il constitue un ensemble de chemins de randonnée PR® Jaune, et GRP® Rouge et Jaune. Descendez le sentier qui continue ensuite par la droite en longeant la rivière du Rie de Bon Feu.

Franchissez un ruisseau à gué et continuez le chemin parallèlement à la rivière qui coule à votre gauche. Poursuivez jusqu'aux premières habitations et quittez le sentier en prenant à gauche la Rue du Maka.

(1) Au croisement passé à l'aller, prenez à droite et, à l'intersection suivante, continuez à gauche devant l'étang puis retrouvez votre stationnement **(D/A)**.

Informations pratiques

Au parking vous disposez d'une aire de pique-nique, poubelles etc....

Soyez prudent.

Parfois la route de Gratte Pierre est boueuse : donc des chaussures étanches et des bâtons sont nécessaires.

A proximité

Abbaye de Saint-Michel à moins de 15km.

Points de passages

D/A Stationnement à gauche avant l'étang
N 49.974497° / E 4.102898° - alt. 216m - km 0

1 Carrefour de la boucle - Oise (rivière)
N 49.973034° / E 4.104615° - alt. 209m - km 0.34

2 À droite Route de Neuve Forge
N 49.967145° / E 4.115288° - alt. 246m - km 1.5

3 À gauche Route du Pas Bayard
N 49.960188° / E 4.110599° - alt. 237m - km 2.35

4 À gauche Route de l'Étang
N 49.955359° / E 4.127508° - alt. 253m - km 3.68

5 À gauche Route de Gratte Pierre
N 49.966102° / E 4.134863° - alt. 243m - km 4.99

6 A gauche Rue de la Grande Lobiette
N 49.981892° / E 4.128917° - alt. 248m - km 7.54

7 A gauche Rue de la Fontaine A Bailles
N 49.984353° / E 4.123876° - alt. 247m - km 8.06

8 À gauche Sentier dans le bois
N 49.982548° / E 4.12017° - alt. 245m - km 8.39

D/A Stationnement
N 49.974498° / E 4.102894° - alt. 216m - km 10.74

Le Lac de Val Joly à 20km.

Atelier et musée du verre à Trelon à 8km.

Musée de la vie sociale et du textile à Fourmies à 6km.

Musée des bois jolis à Felleries à 21km.

Maison du bocage à Sains-du-Nord à 16km etc ...

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-forestiere-au-depart-de-l-etang-m/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

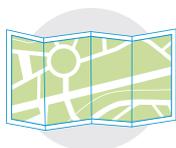
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.